

RÉFLEXIONS

DE LA

**CHAMBRE DE COMMERCE DE QUÉBEC**

CONCERNANT

**LA VISION STRATÉGIQUE  
DE DÉVELOPPEMENT**

DE LA

**COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC**

SEPTEMBRE 2004

## Introduction

La Chambre de commerce de Québec (CCQ), avec ses quelque 4 000 membres provenant de tous les secteurs de l'économie, constitue non seulement le plus important regroupement de gens d'affaires de l'Est du Québec, mais aussi le plus ancien. En effet, la Chambre de commerce de Québec célébrera en 2008-2009 le 200<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation, ce qui en fait l'une des plus anciennes institutions de la communauté métropolitaine de Québec.

Regroupement de forces vives, elle permet à la communauté des affaires de participer activement au développement de la région et d'exprimer son opinion sur les sujets qui sont susceptibles d'influencer ce développement.

Nous sommes particulièrement heureux de nous présenter devant vous puisqu'il y a quelques années, la Chambre de commerce de Québec avait procédé et procédera de nouveau sous peu à un exercice de réflexion assez similaire à celui auquel vous nous conviez aujourd'hui.

Le résultat de ces réflexions a fait l'objet d'un document intitulé « Vision de la Chambre de commerce de Québec ». C'est d'ailleurs ce document qui guide depuis avec succès ses interventions et qui lui permet d'articuler de façon cohérente son développement et celui de la région de Québec.

Parmi les principaux axes autour desquels s'articule cette action, citons un climat propice au développement, l'importance de maximiser le rayonnement international de Québec, de diversifier notre économie en favorisant la compétitivité, les exportations et les échanges et en développant une politique d'immigration proactive. Vous trouverez d'ailleurs ci-joint copie de cette Vision qui fera partie intégrante de notre présentation.

## Voir à long terme

En exergue de votre document, on retrouve la phrase « Voir à long terme » qui illustre bien la direction dans laquelle vous nous invitez à aller, l'objectif auquel vous nous demandez de souscrire. C'est justement dans cet esprit de prospective et de vision élargie du développement que la Chambre de commerce de Québec avait choisi de tenir son Forum économique 2004 sur le thème de la **Cité éducative**. Rappelons qu'une Cité éducative, c'est une ville, une région, qui mise sur l'éducation, la formation et la culture de ses citoyens pour favoriser l'innovation et se démarquer. On le sait, l'éducation et la formation sont à la base du développement de la communauté métropolitaine de Québec. Non seulement parce qu'elles sont nécessaires pour que les entreprises bénéficient d'une main-d'œuvre de qualité, mais aussi, et peut-être surtout, parce qu'elles sont essentielles pour développer au sein de la population des attitudes positives face aux changements et à l'innovation dans un monde en constante mutation.

Québec dispose de tout ce qu'il faut pour devenir une véritable Cité éducative. Il faut donc multiplier les échanges, faciliter les collaborations entre les différentes composantes de notre société, les établissements scolaires, les entreprises, le milieu culturel. Développer une synergie entre ces groupes qui trop souvent suivent des lignes parallèles, des lignes qui ne se touchent, ni ne se croisent.

Grâce à la collaboration de la ville de Lyon qui a parrainé sa candidature, Québec appartient désormais au cercle privilégié des « villes éducatrices ». La Chambre, en collaboration avec la Ville de Québec, l'Université Laval, l'Université du Québec et la Société du Centre des congrès de Québec, pilotera une délégation qui se rendra au prochain congrès de l'Association internationale des villes éducatrices (AIVE) qui se tiendra en novembre prochain à Gênes en Italie, dans le but de soumettre la candidature de Québec pour accueillir le congrès de l'AIVE qui doit se tenir en 2008 après celui de Lyon en 2006. Si nous commençons d'emblée notre mémoire par le concept de Cité éducative, c'est qu'il embrasse tout les aspects de votre Vision stratégique, c'est qu'il peut être l'axe principal de développement autour duquel tous les éléments de la Vision pourront se greffer, puisque la Cité éducative a des incidences sur l'aménagement du territoire, sur l'économie, la solidarité, le transport, la créativité, etc. Nous souhaitons que dans les années à venir, le concept de Cité éducative, devienne leitmotiv de toute notre région, un concept adopté et soutenu par toutes les générations.

## **Chantier 1**

### **Une communauté plus riche**

#### Secteurs économiques à développer

Nous souscrivons tout à fait aux sept filières identifiées par Pôle Québec Chaudière-Appalaches comme des secteurs cibles à privilégier : sciences de la vie, de la santé et de la nutrition, des technologies appliquées, des matériaux transformés, de la foresterie et de la pétrochimie. Nous souhaitons cependant que les secteurs de la culture et du tourisme ne soient pas négligés pour autant, compte tenu de l'importance qu'ils revêtent pour notre région. Nous vous rappelons d'ailleurs les résultats de deux études réalisées par le Conseil régional de la culture qui parlaient de retombées de plusieurs millions de dollars pour la région.

#### Industrie du savoir

Suite à la politique de diversification de l'économie de la Capitale, de nombreuses entreprises sont nées d'un partenariat entre les centres de recherches, les universités et le secteur privé. Cela a donné lieu à ce qu'il est convenu d'appeler l'industrie du savoir. Cette industrie doit être encouragée par l'accès à du capital de risque et un soutien financier par le biais d'incitatifs fiscaux.

## La nordicité

Depuis plusieurs années, la Chambre de commerce de Québec souhaite faire de la grande région de Québec un centre d'excellence et de référence mondialement reconnu dans le domaine de la nordicité. Ce souhait est d'ailleurs partagé par plusieurs spécialistes qui se sont efforcés de concrétiser ce projet en faisant de Québec l'hôte de conférences, de rencontres internationales sur le sujet

Quand on pense nordicité généralement la ville de Québec ne vient jamais bien loin après la Sibérie... Le froid, nous, on connaît ça. Cependant, comme nous ne pouvons pas changer notre climat, aussi bien faire en sorte de nous l'approprier, et qu'il devienne source d'inspiration, de défi, d'innovation autant que de prospérité. Pour le dire autrement : faire que notre climat nous rapporte.

La Chambre a donc, en collaboration l'Université Laval et de plusieurs partenaires privés et institutionnels et d'autres collaborateurs comme le ministère des Affaires Indiennes et du Nord du Canada, présenté des demandes de financement pour créer un Commissariat sur la nordicité.

## Tourisme : un secteur clé du développement de l'économie de la CMQ

Après une année catastrophique, l'industrie touristique connaît une reprise significative cette année. La Chambre tiendra d'ailleurs fort probablement son prochain Forum économique sur le thème du tourisme en général et du tourisme d'affaires en particulier. La Chambre souhaite aussi la rénovation de l'ancien Centre municipal des congrès pour permettre à la Société du Centre des congrès de demeurer compétitive sur les plans national et international, mais aussi pour favoriser davantage le positionnement de Québec comme destination d'affaires et de congrès.

## Productivité des entreprises à améliorer

Au printemps 2003, le 12<sup>e</sup> Forum économique de la Chambre a été l'occasion pour beaucoup de gens d'affaires oeuvrant dans le secteur manufacturier d'émettre des commentaires sur les services mis à leur disposition et pour nous faire part de leurs préoccupations. Avec eux, nous avons tenté de comprendre comment il se faisait que le secteur manufacturier demeure sous-représenté à Québec par rapport à la moyenne provinciale, et ce, malgré qu'une étude de KPMG ait pourtant démontré la compétitivité du Québec parmi les pays industrialisés en termes de coûts d'implantation et d'exploitation des entreprises.

À la conclusion du forum, la Chambre s'est engagée à poursuivre sa réflexion à ce sujet. Un comité a été mis en place et s'assure que les préoccupations exprimées par les acteurs du secteur manufacturier trouveront une réponse appropriée auprès des ministères et organismes concernés. Nous souhaitons aussi que ces entreprises soient soutenues dans leur démarche en exportation, car la région de Québec tire vraiment de l'arrière dans ce domaine.

### Démographie et main-d'oeuvre

Si le nombre d'emplois disponibles augmente parce que notre économie va bien, celui de la main-d'œuvre disponible, lui, diminue constamment. Les chiffres des plus récentes études démographiques n'ont rien de réjouissant pas plus pour les entreprises que pour la population en général.

Ces questions préoccupent la Chambre depuis plusieurs années, nous avons même collaboré à la tenue, l'an dernier, d'un colloque organisé par la Commission de la Capitale Nationale qui explorait toutes les facettes du déficit démographique et des solutions envisagées pour éviter une catastrophe.

À la Chambre, nous avons d'ores et déjà identifié et mis de l'avant l'embauche d'immigrants comme une partie de la solution pour pallier la pénurie de la main-d'œuvre dans certains secteurs de notre activité économique : c'est notre Projet d'immigration proactive. La Chambre a été une pionnière tant à Québec qu'au Québec, en matière de sensibilisation à l'immigration auprès des gens d'affaires.

Elle a tenu deux importants colloques soulignant l'importance des immigrants dans le développement économique de la région. Son action dans ce domaine lui a d'ailleurs valu deux prix d'importance, soit le *Prix du rapprochement interculturel* 1996 et le *Prix pour les entreprises et les organismes publics* décerné dans le cadre des prix québécois de la citoyenneté de l'année 2002.

### Internationalisation de la région de la CMQ : la voie de l'avenir

Après avoir longtemps fait des affaires dans l'axe naturel nord-sud avec nos voisins américains, beaucoup de nos entreprises oeuvrent désormais à l'extérieur du continent américain et particulièrement en Asie et en Europe. Sensible depuis longtemps à l'importance des relations internationales, la Chambre considère le rayonnement international de la région et de ses entreprises comme une de ses priorités.

C'est pourquoi elle a établi au fil des ans des partenariats et des collaborations aussi durables que fructueux avec d'autres chambres de commerce et organismes de développement économiques comme avec les villes de Bordeaux, du Havre et Liège, la Fédération des chambres de commerce, d'industrie et d'artisanat de Madagascar, ainsi qu'avec le comité national canadien du Forum francophone des affaires, un organisme né à la suite du Sommet de la Francophonie qui s'était tenu à Québec en 1987.

### Multilinguisme

De plus en plus d'entreprises qui ont des liens commerciaux avec l'étranger ainsi que de nombreux établissements touristiques ont besoin de ressources humaines capables de s'exprimer dans une deuxième et parfois même dans une troisième langue. Toutefois, cette connaissance fait malheureusement défaut dans notre région.

C'est pourquoi, la Chambre a amorcé le projet Québec-Multilingue, une activité de sensibilisation à l'apprentissage des langues ouverte à tous et qui déborde même de la communauté d'affaires de Québec pour rejoindre l'ensemble de la population de notre région.

### L'espace économique de la CMQ : une réalité qui exige concertation et coordination

Bien que la région de Québec se soit dotée d'outils essentiels à son développement, c'est-à-dire deux grandes villes importantes, une communauté métropolitaine regroupant ces deux entités municipales, en plus des MRC de Jacques-Cartier, de la Côte-de-Beaupré et de l'Île d'Orléans, que nous nous soyons dotés, suite à l'étude d'Arthur Andersen, d'un modèle d'organisation de développement économique qui a donné naissance à Pôle-Québec Chaudières-Appalaches, la région de Québec n'a encore aujourd'hui de région que le nom. Nous devons passer à une autre étape. L'an dernier, la Chambre avait exprimé le souhait que se tienne un forum des principaux acteurs du développement pour prendre le pouls des organisations des deux côtés du fleuve pour qu'émerge enfin dans la région de Québec une identification claire de nos enjeux, une concertation de nos actions poursuivant les mêmes objectifs et les mêmes orientations. Nous souhaitons que les résultats de votre consultation publique permettent de dresser une liste de dossiers prioritaires pour Québec de façon à ce que la région ne parle désormais plus que d'une seule voix.

Nous continuons de croire que c'est ensemble que nous réussirons à faire de la région de Québec, rive-nord et rive-sud, une seule et même entité solide avec des maillages sérieux, porteurs de retombées, qui bénéficieront à l'ensemble de nos organisations sur ceux et celles qui y travaillent et participent et qui rejaillira sur l'ensemble de la population.

Nous avons aussi toujours cru qu'il n'y avait aucun raison pour que nos organisations, nos entreprises, nos corporations municipales, nos citoyens, ne puissent travailler ensemble, main dans la main des deux côtés du littoral, et nous le croyons toujours aussi fermement.

## **Chantier 5**

### **Une communauté mieux aménagée**

#### Québec Capitale

Comme c'est à ce chapitre qu'il est question du rôle de Québec comme capitale, nous en profiterons pour rappeler que la Chambre de commerce de Québec a toujours été extrêmement vigilante quant au respect du rôle de Québec comme capitale et elle n'a jamais hésité à tancer le Gouvernement quand il le fallait. À titre d'exemple, c'est la Chambre de commerce de Québec qui est à l'origine de l'initiative des gens d'affaires de la région d'offrir une résidence officielle au Premier Ministre du Québec en 1995, au 1080 des Braves.

Pour mémoire, l'intention du gouvernement québécois en 1998 « d'intégrer pleinement ces filiales (SOQUIA, SOQUEM, REXFOR et SOQUIP) à la structure de la SGF » (donc de les déplacer vers Montréal, siège social de la SGF) avait provoqué une vive réaction du milieu de la Capitale québécoise et entraîné la création du Comité Québec Capitale. Cette réaction fut d'abord celle du maire de Québec, du président de la Chambre de commerce de Québec et du recteur de l'Université Laval face à ce qu'il fallait bien appeler un autre exemple du déplacement de l'exercice des fonctions gouvernementales de Québec vers la métropole.

L'action du Comité Québec Capitale a contribué à maintenir à Québec les sièges sociaux de ces quatre sociétés d'État devenues filiales de la SGF, mais toujours plus de vigilance est nécessaire afin d'éviter que notre région ne soit la principale victime de la réingénierie de l'État amorcée par le nouveau gouvernement.

## **Chantier 6**

### **Une communauté plus accessible**

#### Transport aérien

La Chambre est préoccupée depuis plusieurs années par le dossier des liaisons aériennes. Elle est même à l'origine de la création du Groupe d'action sur les liaisons aériennes en 2001. En plus de la Chambre de commerce de Québec, les autres membres de ce groupe sont l'Aéroport de Québec, l'Office du tourisme et des congrès de Québec, la Société du Centre des congrès, la Société portuaire de Québec, Pôle Québec Chaudière-Appalaches, le Conseil régional des élus (ex-CRCDDQ), sans oublier la participation financière du Bureau de la Capitale-Nationale, de Développement économique Canada et du ministère des Transports du Québec.

La communauté métropolitaine de Québec bénéficie d'un aéroport international offrant aux compagnies aériennes une infrastructure de qualité, accueillante et conviviale. Mais nous avons encore beaucoup à faire pour lutter contre les fausses perceptions de certains acteurs du développement qui croient que nous avons un aéroport de brousse déserté autant par les compagnies aériennes que par les voyageurs.

L'Aéroport Jean-Lesage a connu cette année une augmentation de 3% d'achalandage avec un trafic passagers de 625 980 personnes. Nous pouvons être fiers des efforts déployés par le Groupe d'action sur les liaisons aériennes (GALA) depuis plus de trois ans maintenant et qui portent fruit. Plusieurs nouvelles liaisons sont venues s'ajouter à celles existantes, comme le vol Québec-Paris, dont le succès ne se dément pas, comme Détroit, Chicago, Londres et plusieurs autres destinations desservies par le transporteur à rabais Jetsgo à partir de Toronto, soit l'Ouest canadien, New-York, Las Vegas et Los Angeles. Il est aussi question de rétablir au cours des prochains mois la desserte Québec-Boston. Enfin, Québec est de plus en plus une desserte régionale importante pour les vols en direction de l'Est du Québec. Cela est beaucoup, mais probablement pas encore satisfaisant, c'est pourquoi il faut poursuivre le travail amorcé pour augmenter davantage le nombre de liaisons aériennes directes sur Québec.

### Transport ferroviaire

Sur le plan du transport ferroviaire, nous souhaitons que notre région manifeste clairement qu'elle désire un train à grande vitesse qui permettra de relier notre capitale aux grands centres urbains que sont Montréal, Toronto et Windsor. Lors de sa récente visite à Québec, le nouveau Ministre fédéral des Transports et Ministre responsable de la région de Québec, l'honorable Jean Lapierre, a remis le projet aux calendes grecques. Nous devons poursuivre nos actions si nous désirons la réalisation de ce projet qui, en plus de créer plusieurs milliers d'emplois, contribuera à l'essor économique de notre région.

Nous continuons de croire que la construction d'un train rapide entre Québec et Windsor aurait pour avantages de désengorger les autoroutes et de réserver les voies ferroviaires déjà en place pour le transport des marchandises, cela aurait pour conséquence de contribuer à l'atteinte de nos objectifs de diminution d'émission de gaz à effet de serre, en vertu de l'Accord de Kyoto, à l'amélioration générale de la qualité de l'environnement et à l'essor économique du pays.

Nous désirons aussi préciser que lorsque nous parlons de la nécessité d'un train rapide, nous ne le faisons jamais au détriment du transport de passagers par autocars ou encore aérien. Le train rapide nous apparaît complémentaire aux autres alternatives de transport qui nous sont offertes. Enfin, nous demeurons convaincus que l'avenir du transport dans notre région passe par l'intermodalité.

## Transport portuaire

Au delà du coup de marketing qu'a été la venue du paquebot Queen Mary 2, il y a quelques semaines, l'industrie des croisières génère de plus en plus de retombées économiques positives dans notre région dont les restaurateurs et commerçants du Vieux-Québec ne sont pas les seuls bénéficiaires. C'est aussi une bonne affaire pour l'industrie touristique en général puisque la venue de ces géants des mers permet de rallonger de plusieurs semaines la saison touristique. C'est une manne pour Québec et cette industrie doit être encouragée. Il ne faut pas oublier aussi que, dans un avenir peut-être pas si lointain, le Port de Québec pourrait accueillir une partie du transport par conteneur qui ne pourra plus être en charge par Montréal, compte tenu de la dimension toujours plus importante des nouveaux porte-conteneurs.

## Transport en commun

Si la Chambre de commerce de Québec reconnaît que le transport en commun connaît un manque criant de financement, elle estime néanmoins que les citoyens et citoyennes sont déjà suffisamment taxés et qu'il faut cesser de considérer uniquement d'augmenter les taxes ou d'imposer des surtaxes pour corriger la situation. Si nous désirons vraiment collectivement trouver des solutions à long terme pour régler le sous-financement du transport en commun, le partenariat public-privé doit être envisagé, mais à condition qu'il fasse l'objet d'un processus rigoureux, avec transparence, imputabilité, contrôle et, par dessus tout, bonne foi de la part de chacune des parties.

En 2000, la Chambre de commerce de Québec et l'Association des propriétaires d'autobus du Québec (APAQ) avaient soulevé un débat important sur l'introduction de la mise en concurrence dans la société de transport en commun à Québec. Nous étions convaincus que les organisations municipales responsables du transport en commun devaient apporter des changements à leurs façons de faire pour leur permettre de continuer à offrir des services efficaces sans accroître le fardeau financier et fiscal des contribuables québécois.

Les orientations gouvernementales en matière de fusion municipale ont amené l'APAQ et la Chambre à s'interroger sur la capacité des systèmes de transport en commun actuels d'assurer un niveau de service de qualité dans un contexte continu de rareté des ressources financières. C'est ce qui les avait conduit à décider d'entreprendre une étude portant sur l'opportunité de considérer d'autres avenues de livraison de services de transport en commun que le mode d'exploitation en régie, tel qu'utilisé présentement la société publique de transport en commun de la région de Québec. En effet, plusieurs grandes villes à travers le monde ont entamé, au cours des vingt dernières années, un processus progressif de mise en concurrence de l'offre de service de transport en commun dans le but de réaliser des économies sur les coûts de transport et/ou d'améliorer le niveau de service aux usagers.

Répondant à l'invitation de la Chambre de commerce de Québec, l'APAQ avait accepté de mandater la firme Samson Bélair Deloitte & Touche pour la réalisation d'un addendum sur le réseau de transport de la région de Québec à l'étude d'opportunité portant sur les nouvelles avenues de prestation de services de transport en commun dans la région de Montréal. Tous les documents relatifs à cette étude sont accessibles sur le site Internet de la Chambre de commerce de Québec ou encore celui sur celui de l'APAQ.

L'étude nous a permis d'identifier que le modèle de «*Mise en concurrence progressive sous contrôle public*» se démarque nettement des autres exemples par le niveau de performance atteint sur une période de six à treize ans. Ce modèle a été retenu comme modèle et appliqué au contexte du transport en commun de la région de Montréal et de Québec.

À partir des expériences vécues aux États-Unis et en Europe, le modèle de mise en concurrence progressive sous contrôle public permettrait de réaliser des économies d'environ 350 M \$ sur une période de dix ans et d'offrir 50 % des services de transport en commun par autobus au marché concurrentiel sans nuire à la qualité de service ni aux conditions de travail du personnel actuellement à l'emploi des sociétés de transport. L'étude démontre aussi que la mise en concurrence peut apporter des solutions concrètes pour générer des économies à court et moyen terme dans le transport en commun et que ce modèle se démarque par son niveau de performance.

Spécifiquement pour la région de Québec, le modèle de mise en concurrence progressive sous contrôle public permettrait de dégager, chaque année, une économie récurrente et cumulative de 900 000 dollars pendant dix ans, soit une économie totale de 50 millions.

Il existe de nombreux mécanismes novateurs qui permettraient d'introduire la concurrence dans le transport en commun. Les économies dans l'exploitation des réseaux de transport en commun pourraient être utilisées soit pour améliorer le service, développer de nouveaux circuits, favoriser la mobilité des citoyens, rendre plus attrayant ce mode de transport et ainsi accroître son utilisation. Elle pourrait aussi permettre de réduire la contribution financière des municipalités et des gouvernements.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ces quelques réflexions et tenons à vous assurer de la collaboration de la Chambre de commerce de Québec pour contribuer de façon efficace et enrichissante à la définition du portrait futur et de l'avenir de notre région métropolitaine.